



Déclarations de planification

Version 1

brm / 7 mai 2025

DIJ 89 2024.DIJ.14250 Examen du système de réduction des primes. Rapport faisant suite aux chiffres 1 et 2 du postulat 293-2022 Ammann (Berne, LG), au postulat 023-2023 Schindler (Berne, PS), aux chiffres 1 et 2 du postulat 026-2023 Kocher Hirt (Worben, PS-JS) ainsi qu'au postulat 149-2024 Tanner (Biel/Bienne, PS)

Auteur-e	N° Proposi- tion	Texte	+ / ++	- / --
Minorité de la CSoc (Kocher Hirt)	1.	Principe directeur 2 : Le Conseil-exécutif est chargé de réexaminer le principe directeur n° 2 du rapport dès que la définition du but social pour la population résidente aura été fixée.		-